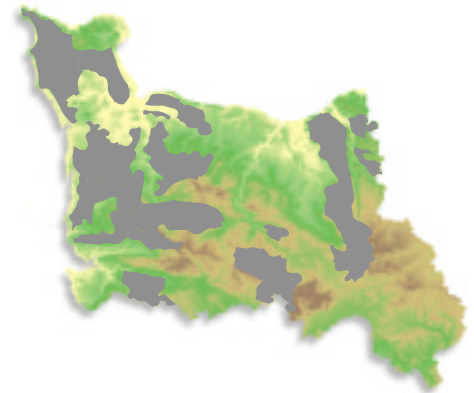


4. Paysages bocagers



Le bocage et l'intimité de ses mailles encloses.

Souvent considéré comme emblématique de la Basse-Normandie, c'est un paysage aux multiples visages.

Le bocage, ce paysage de mailles encloses par des haies, est souvent considéré comme typique de la Basse-Normandie. Il est vrai qu'il en couvre la plus grande partie de la superficie mais, à cause de cette extension, il est loin de présenter un visage homogène. La dimension de ses mailles formées par les parcelles encloses commande la profondeur des vues, accentuant ou atténuant l'impression d'enfermement végétal.

Mailles vastes, géométriques ou irrégulières des grandes exploitations, mailles exiguës témoins des minuscules fermes d'hier, mailles irrégulières et souvent incomplètes créées par les remembrements récents, sont autant de dessins paysagers différents.

Les silhouettes des haies font l'autre facteur de variété. Peigne régulier de grands arbres émondés ou têtards, écrans verts et peu élevés des basses strates d'arbustes, compositions mixtes qui ferment le paysa-

ge tout en conservant la transparence vers le ciel, ces types évoquent des utilisations passées à travers les silhouettes crénelées aux arbres reliques ou les lignes végétales discontinues.

Le relief intervient également. Sur les plaines et plateaux, le bocage verrouille étroitement la vision, mais dès que les pentes apparaissent, il se transforme en tableaux qui offrent au regard les dessins de leurs mailles et la disposition de leurs taches colorées.

Les végétations des bocages;

Les haies, des écrans de verdure très diversifiés

Le chêne pédonculé est l'essence dominante du bocage mais il est rarement la seule essence arborée. Dans des proportions variables, il s'accompagne du frêne dans les stations calcaires, du châtaignier vers l'ouest sur les terres du massif ancien, de l'orme dans la zone proche du littoral, du hêtre sur les hautes terres centrales et du chêne sessile dans une partie du Pays d'Auge et du Perche.

On peut distinguer des arbres dominants dans les haies :









- Le chêne pédonculé dominant :
Le bocage à chêne pédonculé, plus ou moins mêlé de hêtre, comporte une strate arbustive à noisetier, prunellier, charme

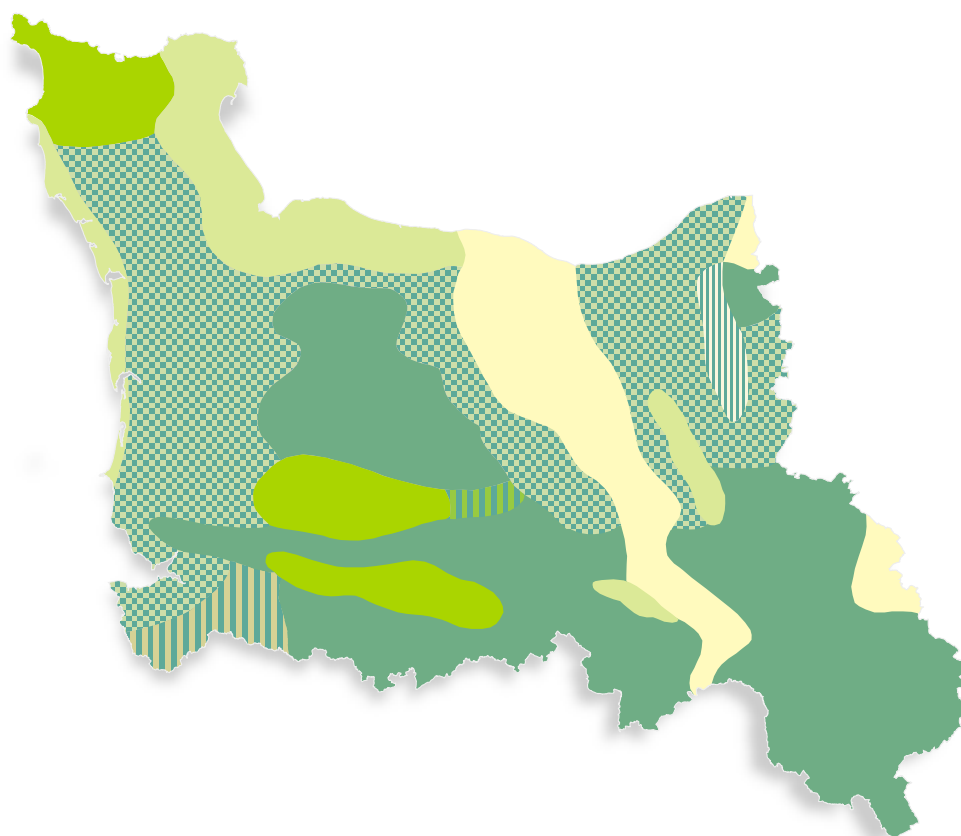
commun, épine blanche et églantier. Sur les sols acides, ce type de haies s'accompagne de la fougère grand-aigle, de l'ajonc d'Europe et du genêt à balais.

Le chêne pédonculé compose des haies aux couleurs denses et aux silhouettes fortes et épaisses. Il y a peu de nuances dans ses teintes vert sombre. Au printemps, la floraison des prunelliers puis des aubépines apporte son éclat blanc. L'aspect hivernal montre souvent un maintien des feuilles rousses sur les rameaux marcescents du chêne et du charme.

Les fougères marquent fortement les haies du bocage de leurs lignes vert vif qui roussissent à l'automne avant de disparaître pendant l'hiver.

Ci-contre :
Carte des principales espèces végétales de la haute strate des haies.

	Frêne
	Hêtre
	Chêne
	Frêne et chêne
	Chêne et châtaignier
	Chêne dominant et hêtre
	Chêne et peuplier
	Campagne découverte





Ci-dessus :
Bocage à chênes à Cottun.

- Le chêne pédonculé et le châtaignier :
Dans la partie sud-occidentale de la région, le châtaignier concurrence le chêne en tant qu'essence dominante du bocage. La basse strate se compose de prunellier, fusain d'Europe, noisetier, parfois de houx ; la fougère est souvent présente. Les merisiers, à la floraison blanche et aux feuilles rouges en septembre, sont très nombreux et rappellent que la haie pouvait jouer un rôle alimentaire.
Le châtaignier se distingue par son feuillage vert et luisant et surtout par sa floraison qui illumine les haies de ses teintes blanc jaunâtre en début d'été.

- Le chêne pédonculé et le hêtre :
Dès que l'altitude s'élève, la pluviométrie augmente et les conditions du milieu deviennent favorables au hêtre, qui se mêle au chêne pédonculé. La basse strate est identique à celle du chêne pédonculé avec toutefois une nette domination de la fougère et la fréquente présence de houx.
Le hêtre se distingue du chêne par son port plus élancé, son houppier qui semble "échevelé", son feuillage vert clair luisant et surtout son tronc et sa ramure à l'écorce gris clair lisse et glabre, qui éclaire les haies été comme hiver.

Les haies à hêtres occupent les hautes terres, le bocage à orme change de visage avec la disparition de son essence dominante.

- Le chêne pédonculé et le frêne :
Cette association est fréquente dans les stations fraîches (vallons, vallées, stations sublittorales) où les chênes se mêlent de frênes dans les haies, avec quelques saules ou même peupliers. Le frêne, arbre de lumière à la dissémination très aisée, se multiplie aussi dans les haies dégarnies. Sa présence tend à "éclairer" les haies du bocage par le vert jaunâtre de sa frondaison.

- Le bocage à hêtre :
Les terres les plus élevées (au-delà de 300 mètres) portent un bocage dont la strate arborescente est presque exclusivement composée de hêtres. Les arbres sont souvent plantés sur des talus élevés où la strate arbustive de châtaigniers est régulièrement recépée et auxquels les racines des hêtres offrent une armature que dégagent les précipitations et le ruissellement. La couleur et la texture du tronc et de la

ramure des hêtres puis de leurs racines marquent fortement ces haies et talus.

Ce bocage singulier se distingue aussi par la silhouette échevelée des houppiers et la couleur des frondaisons. En hiver, l'aspect graphique très marqué de la ramure domine l'image, tandis que la haie, peu fermée par une basse strate évanescence, devient transparente.

- L'orme :
L'orme fut l'essence dominante des bocages du Cotentin et du nord du Calvados, parfois en mélange avec le chêne pédonculé (ce fut le cas en Bessin) ou seul comme dans le Plain dont la strate arborescente a pratiquement disparu.

La basse strate des haies comprend le noisetier, le prunellier, l'épine blanche, l'érable champêtre, le sureau noir et la ronce, qui se développe beaucoup depuis la régression de la haie due à la disparition des ormes.

Ci-dessous :

La silhouette échevelée des houppiers des hêtres à Gathemo.



Les prairies, un vert tapis aux textures diverses.

L'intensité du pâturage détermine l'aspect des prairies.

La mort des ormes : est-elle une irréversible disparition ?

L'orme est, depuis les années 70, victime d'une maladie cryptogamique, la graphiose, qui attaque les sujets âgés de plus de 10 ans et provoque leur dépérissement. La multiplication végétative se poursuit et, si les ormes ne parviennent plus à l'âge adulte, les jeunes pousses arbustives d'ormeaux demeurent abondantes et égalaient les haies de leurs fleurs et de leurs fruits avant l'apparition de leurs feuilles.

Les anciens bocages à orme exclusif en ont beaucoup souffert. Les haies se sont affaïssées tandis que la ronce prenait le pas sur la strate arbustive.

L'aspect de ces haies dépend de la proportion qu'y tenait l'orme : s'il fut dominant, la haie est effondrée (le Plain), s'il fut mêlé à d'autres essences, la haie apparaît hétérogène et dominée par le frêne.

Les prairies sont l'élément essentiel des sols des pays de bocage. Au-delà de l'image globale du "tapis vert", il existe de subtiles nuances qui reposent sur la nature de la couverture herbacée et sur son rôle agricole.

Les prairies permanentes fauchées sont composées principalement de fétuque, ray-grass, dactyle et pissenlit. Elles apparaissent comme un tapis ras d'une uniforme teinte d'un beau vert franc.

Les prairies pâturées se présentent, telle une mosaïque de refus, jalonnées de chardons et de centaurées, et de zones surpâturées où les plantes à rosettes concurrencent trèfles et fétuques. Mieux gérées par des chargements en animaux suffisants et la coupe des refus, elles se rapprochent de l'aspect des précédentes. Mais leur texture irrégulière les distingue toujours des prairies temporaires qui conservent de leur semis initial un lignage visible et une composition dominante de trèfle et ray-grass. Sur des pentes fortes, comme les picanes du Pays d'Auge, l'abandon partiel des prairies les ouvre à l'envahissement des ronciers dont les cercles s'étalent d'année en année. Les parties mal drainées, elles, s'assombrissent des tapis de carex.

L'agriculture a toujours distingué de ces "prés clairs" les prés plantés ou pré-vergers. Au-dessus de leur surface, les pommiers déploient leurs frondaisons, source d'ombre mais aussi illumination blanche et rose à chaque printemps. Le recul qui les a affectés depuis 40 ans explique leurs diverses textures, des dispositions géométriques à la dispersion irrégulière d'arbres-reliques.



Ci-dessous :
L'orme, un espoir de résurrection ?

Ci-dessous :
La richesse des prairies humides des fonds de vallées dans le Bessin.



Palettes chromatiques.

AUTOMNE



ETE



Ci-dessus :

Les nuances des prairies peu pâturées.

Densité vert sombre des haies et fraîcheur acidulée des pâtures

La palette chromatique des paysages de bocages est déterminée par les tableaux verticaux des haies et les plans des prairies. Les haies expriment essentiellement un rythme saisonnier en deux temps : l'hiver et sa gamme des gris et des bruns et la belle saison avec ses subtils jeux de teintes de verts.

Quelques nuances locales agrémentent l'image en période de végétation : le nuage crémeux des fleurs de châtaignier ou le contraste entre les troncs clairs des hêtres

et des frênes et le vert sombre des frondaisons. Les pâtures offrent en contrepoint leur étendue verte qui, lorsqu'elle est pâturée, se modifie peu d'une saison à l'autre : son vert se ternissant seulement, l'hiver venu, tandis que les parcelles moins sollicitées s'animent des floraisons printanières et des blondeurs automnales. Avec le recul des surfaces toujours en herbe, les cultures de maïs et de blé introduisent les rythmes plus variés des pays de labour.

Les marques variées de l'habitat.

Quoique les paysages de bocage soient assez fermés, ils ne dissimulent pas entièrement les bâtiments qui les parsèment. La dispersion de ceux-ci ajoute des notes supplémentaires à chaque tableau aperçu. Or existe une exceptionnelle variété d'architecture dans ces bocages. L'emploi de maté-

riaux locaux, les types d'édifices, la disposition des bâtiments de ferme y contribuent.

Le pan de bois associe des couleurs très chaleureuses : brun du bois quand il est peint, ocre du torchis, rouge des tuiles et des briques, d'autant plus visibles que

chaque ferme groupe une demi-douzaine de bâtiments dans sa cour-verger. Ces notes vives éclairent aussi bien les bocages du Pays d'Auge que ceux du Houllme et ne sont pas absentes des confins méridionaux de la Manche et de l'Orne.

L'architecture de pierre est plus austère mais ses couleurs sont toutes en nuances : roux du granite altéré, gris-bleu du granite sain, blanc des grès-quartzites, gris veiné de bleu des diorites, violine des poudingues cambriens, bruns plus ou moins noirâtres

ou roux des schistes, sans oublier l'ocre jaunâtre de la "mâsse", l'argile de l'isthme du Cotentin. Très souvent, le granite en pierres de taille et linteaux se combine aux schistes. Les toitures coiffent les édifices du bleu de l'ardoise et aussi, hélas, de la rouille des tôles. A ces bâtiments, isolés ou étroitement groupés par trois, s'ajoutent aujourd'hui les grandes stabulations et les hangars en tôles dont les volumes écrasent les anciennes maisons et s'imposent dans le paysage.

Les paysages les plus en transformation.

Tous les éléments de ces paysages de bocage sont aujourd'hui en évolution rapide. Pour quelques dizaines de kilomètres de haies replantées, des centaines sont arasées. Et sur celles maintenues, rares sont les jeunes arbres préservés. Les parcelles, ces touches élémentaires du paysage, s'agrandissent au rythme des regroupements d'exploitation et des remembrements. Les

labours, évincés depuis un siècle, reviennent en force au détriment des prairies. Les vergers hautes-tiges, associés à l'herbage, cèdent la place aux vergers basses-tiges. Les modes de constructions de l'architecture traditionnelle sont abandonnés et les nouveaux bâtiments d'élevage banalisés se multiplient. Paysages de bocage, paysages fragiles !



Ci-contre :
L'évolution du bocage à
Camembert.